

SOMMAIRE

1. Actualité des réseaux

- [1.1.](#) Séminaire ICARE : « Les différentes formes de coopération médicale » en Alsace
- [1.2.](#) Le GROG d'Alsace reprend ses activités de surveillance
- [1.3.](#) Réseau Bronchiolite Alsace : une nouvelle saison débute

2. Informations

- [2.1.](#) Des interprètes professionnels au service du soin des migrants en médecine libérale
- [2.2.](#) Visite Médicale de Santé Publique : les cancers professionnels
- [2.3.](#) « La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit ! »
- [2.4.](#) La dépression : mieux la connaître

3. Législation

- Sélection des textes législatifs intéressant les professionnels de santé

4. Divers

- [5.1.](#) Carte vitale 2 : démarrage progressif
- [5.2.](#) Qualité de vie des personnes âgées : les villes où il fait bon vivre

1. Actualité des réseaux

1.1. Séminaire ICARE : « les différentes formes de coopération médicale »

Le 21 septembre dernier s'est tenu à Strasbourg le séminaire ICARE sur les différentes formes de coopérations médicales et leur organisation, financement et impact sur les pratiques professionnelles.

Les interventions des participants sont consultables en ligne sur le site de [Médiation Santé](#).

Retrouvez notamment les interventions sur :

- [le Réseau Cardio-Prévention d'Obernai](#) (Dr Nicol)
- [le DCC](#) (Mme Jaeggy, CAROL)
- [le travail en réseau et l'EPP](#) (Dr Charles, Président de l'URMLA)
- [les différents types de coopération](#) (Mme Genton, URCAM)
- [le DMP](#) (M. Sauret, Directeur du GIP-DMP)

1.2. Le GROG d'Alsace reprend ses activités de surveillance de la grippe

Le GROGA reprend ses activités de surveillance de la grippe. Le dernier bulletin des GROGs est en ligne : [le consulter](#).

Le Jeudi 15 novembre 2007 aura lieu la **XIIe Journée Nationale des GROG**

Salle de Conférence Pierre Laroque
Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

14, Avenue Duquesne - 75007 Paris

[Programme et inscription en ligne](#)

(journée réservée aux Médecins vigies)

1.3. Le Réseau Bronchiolite Alsace : une nouvelle saison débute

Le Réseau Bronchiolite Alsace a débuté sa nouvelle saison le 13 octobre 2007. Il fonctionnera jusqu'au 1er mai 2008.

Pour la saison 2007/2008, le Réseau opérera sur l'ensemble du département du Bas-Rhin divisé, selon les week-end, en 6 à 8 secteurs (Alsace Nord/Haguenau, Saverne, Strasbourg Nord, Strasbourg-CUS, Molsheim/Obernai, Sélestat).

Le Réseau compte une centaine de kinésithérapeutes adhérant sur l'ensemble du Bas-Rhin. Chaque week-end et jour férié, un masseur-kinésithérapeute reçoit à son cabinet, de 10h à 18h, des patients atteints de bronchiolite, asthme du nourrisson ou mucoviscidose, dont les soins nécessitent une continuité de traitement. Il s'agit de kinésithérapie respiratoire pédiatrique pratiquée par des kinésithérapeutes formés aux techniques appropriées par le Réseau.

Pour connaître les coordonnées du kinésithérapeute d'astreinte le plus proche, il suffit d'appeler le Centre d'Appels au **03 88 40 45 03**, ouvert les vendredi, samedi, dimanche, jours fériés et veille de jours fériés de 9h à 18h.

Coordinatrice du Réseau : Nathalie GIGNAC, 03 88 84 30 74 / 06 10 35 45 56

[Retour au sommaire](#)

2. Informations

2.1. Interprétariat professionnel au service du soin des migrants en médecine libérale

En partenariat avec l'Association Migration Santé Alsace, l'URMLA propose aux médecins libéraux de bénéficier des services d'interprètes professionnels lors de leurs consultations avec des patients migrants.

L'expérimentation sur les Communautés Urbaines de Strasbourg et de Mulhouse, financée par le GRSP, a débuté ce mois-ci et doit permettre d'évaluer la faisabilité d'un tel dispositif.

Liens :

- La [Newsletter de présentation du projet](#)
- Plus d'infos, sur le [site Internet de l'URMLA](#)

2.2. Visite Médicale de Santé Publique : les cancers professionnels

En partenariat avec le régime local d'assurance maladie et le GRSP, l'URML d'Alsace a créé, en novembre 2003, un poste de coordonnatrice régionale en santé publique, chargée de rencontrer les médecins libéraux dans leurs cabinets, afin de favoriser la prévention et la prise en charge des maladies cardio-vasculaires (tabac, l'alcool, surpoids/l'obésité).

Devant le succès rencontré, et ayant constaté une sous-estimation des cancers professionnels reconnus, l'URMLA a souhaité ajouter un **volet sur les cancers professionnels à la visite médicale de santé publique**. Celle-ci s'adresse à tous les médecins généralistes et spécialistes libéraux d'Alsace et a été lancée au début du mois d'octobre 2007.

Vous êtes médecins et vous souhaitez bénéficier de la visite médicale de santé publique (volet alcool/tabac, volet nutrition ou volet cancers professionnels) ?

N'hésitez pas à contacter :

Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace
03.90.20.84.84 - urmla-tabac@wanadoo.fr

Liens :

- En savoir plus : la page dédiée sur [le site de l'URMLA](#)

2.3. « La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit ! »

L'INPES et le Ministère de la Santé lancent une campagne d'information sur la contraception intitulée « La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit ». Un site d'information a été créé ; on y retrouve un espace d'information pour le grand public mais également un espace professionnel, qui propose le téléchargement de supports d'information.

Liens :

- Le site www.choisirsacontraception.fr et son [Espace pro](#)
- « [Comment aider une femme à choisir sa contraception ?](#) » sur le site de l'INPES
- Les [résultats de l'étude](#) sur les connaissances de français en matière de contraception (mars 2007)

2.4. Campagne d'information sur la dépression

Dans le cadre de la journée européenne de la dépression, le 9 octobre, l'INPES et le Ministère de la santé lancent une campagne d'information sur la dépression.

Liens :

- Le guide « [Dépression : en savoir plus pour en sortir](#) », à télécharger ou commander
- Le site [Info Dépression](#)

[Retour au sommaire](#)

4. Législation

Sélection des textes législatifs intéressant les professionnels de santé

- Avis relatif aux prix de spécialités pharmaceutiques
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SJSS0768376V>
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SJSS0768377V>
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SJSS0767688V>
- Arrêté du 10 octobre 2007 modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SJSS0767997A>
- Avis relatif à la décision de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie portant fixation du taux de participation de l'assuré applicable à des spécialités pharmaceutiques
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SJSS0768002V>
- Arrêté du 1er octobre 2007 relatif au comité technique des infections nosocomiales et des infections liées aux soins
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SJSP0767333A>
- Arrêté du 10 octobre 2007 fixant les conditions relatives à l'entreposage des produits sanguins labiles dans les services des établissements de santé
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SJSP0767971A>
- Décision du 7 septembre 2007 relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'assurance maladie
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SJSM0721915S>
- Décret n° 2007-1438 du 4 octobre 2007 relatif aux prestations de services réalisées en France par des médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes ressortissants d'un autre Etat membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires)
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SJSH0765307D>

[Retour au sommaire](#)

5. Divers

5.1. Carte Vitale 2 : Démarrage progressif

Dans son [communiqué de presse](#) du 28 septembre 2007, l'Assurance-Maladie indique que la diffusion de la carte vitale 2 a commencé, pour tous les jeunes de 16 ans et les assurés qui ont perdu leur carte vitale.

Six mois après la phase de démarrage, la carte sera ainsi progressivement disponible dans toute la France.

Le communiqué de presse détaille comment utiliser et obtenir cette nouvelle carte.

5.2. Qualité de vie des personnes âgées : les villes où il fait bon vivre

Le 1^{er} octobre 2007, l'OMS a rendu public le premier guide des villes où il fait bon vivre pour les personnes âgées. L'étude, menée sur 33 villes de 22 pays, présente les caractéristiques principales qui permettent une bonne qualité de vie des personnes âgées (trottoirs bien entretenus et éclairés, bâtiments faciles d'accès pour les personnes handicapées et places de stationnement adaptées, culture du respect des personnes âgées,...).

L'OMS souhaite que ce guide soit largement utilisé et incite les villes à faire des progrès en termes d'accueil des personnes âgées. Selon Daisy Mafubelu, (Sous-Directeur général de l'OMS chargée de la santé familiale et communautaire), si un environnement est favorable au 3^e âge, les populations de tous âges en profitent.

Liens :

- [Consulter le guide](#)
- [Lire l'article sur le site de l'OMS](#)

[Retour au sommaire](#)

**VOUS AVEZ UNE INFORMATION À PARTAGER ...
VOUS SOUHAITEZ VOIR APPROFONDIR UN DOMAINE**

Contactez-nous à l'adresse suivante :
Cécile ROLLIN
URMLA – Interface Reso
52 route de Bischwiller – 67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 90 22 73 73 - urmla.interface@wanadoo.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre d'Interface Reso, merci de nous en informer
par mail à : urmla.interface@wanadoo.fr

[Retour au sommaire](#)